

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION
« PARACHUTISME »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des UC 1 et 2 sont définies à l'article A 212-47-3 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des UC 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil, information et orientation du public au sein de la structure proposant la pratique du parachutisme - Promotion de l'activité parachutisme - Participe à l'organisation des activités de la structure - Conseils pour l'acquisition ou le renouvellement des matériels et de la documentation et autres ressources spécifiques aux sauts 	<p>C1.1- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics - Produit des écrits professionnels - Promeut les projets et actions de la structure - Repère les attentes et les besoins des différents publics - Choisit les démarches adaptées en fonction des publics - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement

en parachutes, compte tenu des caractéristiques des publics.			- Participe à la vie de la structure.
--	--	--	---------------------------------------

UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du parachutisme.</p> <p>-Contribution dans l'élaboration et l'évolution du projet de la structure proposant la pratique du parachutisme.</p> <p>- Proposition d'activités dans le programme de la structure</p> <p>- Création et réalisation de projet d'animation sportive en parachutisme.</p> <p>- Veille à la prise en compte dans le projet d'animation de :</p> <p>*la réglementation spécifique liée à la gestion d'un saut la sécurité des pratiquants dans tout type de sauts (identification des risques pour le public avant un saut en parachute) des évolutions du champ du parachutisme.</p>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation.</p> <p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <p>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</p> <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <p>- Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli</p> <p>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation</p> <p>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>- Planifie les étapes de réalisation</p> <p>- Anime une équipe dans le cadre du projet</p> <p>- Procède aux régulations nécessaires</p> <p>- Utilise les outils d'évaluation adaptés</p> <p>- Produit un bilan</p> <p>- Identifie des perspectives d'évolution.</p>
--	---	---	---

UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE EN PARACHUTISME

<p>Conduite d'actions de découverte, d'apprentissages dans le domaine du saut en parachute.</p>	<p>C3.-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d' :</p>	<p>Le candidat :</p> <p>-Organise l'espace de pratique pour optimiser les temps d'activité,</p>
--	---	---	---

<p>- Adaptation de l'animation sportive aux conditions particulières de son déroulement</p> <p>- Application des principes de l'encadrement du parachutisme</p> <p>- Accompagnement des publics dans la découverte du parachutisme</p> <p>- Adaptation de l'animation sportive en fonction du ressenti ou des émotions exprimés par le public</p> <p>- Participation à l'élaboration d'outils pédagogiques favorisant la découverte du saut en parachute et la prise en compte des éléments incontournables à la sécurité de l'activité</p> <p>- Accompagnement les publics dans la démarche de prise en compte du développement durable.</p>	<p>en parachutisme afin de faire progresser les pratiquants</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en parachutisme afin de favoriser l'autonomie des pratiquants</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en parachutisme pour identifier les difficultés et s'adapter aux pratiquants</p>	<p>- une mise en situation professionnelle : organisation et conduite d'une séance pédagogique de découverte, d'animation ou d'apprentissage pour plusieurs pratiquants.</p> <p>- entretien permettant au candidat de faire le bilan de la séance pédagogique et d'explicitier ses choix.</p>	<p>-Met en adéquation l'environnement, le matériel, et le niveau des pratiquants,</p> <p>-Met en œuvre plusieurs stratégies d'apprentissage du parachutisme,</p> <p>-Utilise différents outils pédagogiques adaptés au parachutisme</p> <p>-Mobilise les moyens matériels et humains nécessaires,</p> <p>-Crée des situations d'apprentissage permettant la participation individuelle et collective en favorisant une sécurité active et l'autonomie des pratiquants</p> <p>-Met en place des situations pédagogiques respectant les étapes de progression en parachutisme</p> <p>-Identifie les causes des difficultés des pratiquants et propose des solutions adaptées,</p> <p>-Identifie et analyse les aspects techniques de la progression des pratiquants,</p> <p>-Explicitie ses choix techniques et pédagogiques,</p> <p>-Développe et entretient la motivation des pratiquants,</p> <p>-Adapte sa stratégie d'apprentissage envers le public.</p>
---	---	---	--

UC 4 A – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA METHODE TRADITIONNELLE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de sauts en méthode traditionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prise en compte des conditions météorologiques et de l'aérologie afin d'adapter son activité. - Vérification du montage, assemblage et pliage de la voilure principale et de la mise en service du matériel de sauts utilisé en méthode traditionnelle. - Vérification de l'équipement du pratiquant en méthode traditionnelle. - Information du public sur les conséquences des comportements à risque en méthode traditionnelle. - Explication des consignes spécifiques à la méthode traditionnelle et vérification de leur respect par le pratiquant. - Sensibilisation du public au respect de la réglementation spécifique parachutisme, méthode traditionnelle. 	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la méthode traditionnelle.</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la méthode traditionnelle.</p> <p>C4.3- Garantir les conditions de pratique de la méthode traditionnelle.</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d':</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation professionnelle d'encadrement en sécurité de pratiquants en mobilisant les techniques de la méthode traditionnelle. - un entretien permettant au candidat de justifier ses choix sécuritaires et techniques. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prend en charge en sécurité un groupe de pratiquants en méthode traditionnelle : au sol, à bord de l'avion et sous voile. -Organise l'équipement des pratiquants et sa vérification. -Utilise des techniques efficaces d'organisation en vue d'atteindre des conditions optimales de sécurité à bord de l'avion et en sortie, -Analyse les techniques des sorties d'avions afin de proposer des solutions pertinentes aux pratiquants, -Mobilise les connaissances réglementaires liées à l'encadrement de la méthode traditionnelle, -Prend en compte les règles du cadre de pratique de la méthode traditionnelle dont les règles spécifiques locales d'usage d'un site particulier, -Identifie les éléments météorologiques, aérologiques au cours de la séance de sauts, -Explique les règles de fonctionnement de la séance, -Explique les règles de l'activité, les contraintes de
--	--	--	--

			<p>sécurité, et les risques liés à la pratique de la méthode traditionnelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fait respecter les normes de sécurité établies, -Mobilise les connaissances techniques permettant de vérifier la navigabilité du matériel, -Diagnostique l'état du matériel et en détecte les éventuelles déficiences, -Choisit le matériel adapté aux pratiquants, -Prévient les comportements à risques, et prend une décision relative à une inaptitude au saut du pratiquant, -Réagit de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident, -Tient compte de son propre niveau de performance du moment pour adapter sa pratique d'encadrant.
--	--	--	--

UC 4 B – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA PROGRESSION ACCOMPAGNEE EN CHUTE DU PARACHUTISME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de sauts en progression accompagnée en chute</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la progression</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d':</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation professionnelle d'encadrement en sécurité de pratiquants en mobilisant les techniques de la 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prend en charge en sécurité le pratiquant de progression accompagnée en chute : au sol, à bord de l'avion, en chute libre et sous voile, -Vérifie son équipement et celui du pratiquant,
---	--	--	---

<p>-Prise en compte des conditions météorologiques et de l'aérogologie afin d'adapter son activité</p> <p>- Vérification du montage, assemblage et pliage de la voilure principale et de la mise en service du matériel de sauts utilisé en progression accompagnée en chute.</p> <p>- Vérification de l'équipement du pratiquant en progression accompagnée en chute.</p> <p>- Information du public sur les conséquences des comportements à risque progression accompagnée en chute.</p> <p>- Explication des consignes en progression accompagnée en chute et vérification de leur respect par le pratiquant.</p> <p>- Sensibilisation du public au respect de la réglementation spécifique parachutisme, progression accompagnée en chute.</p>	<p>accompagnée en chute.</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la progression accompagnée en chute.</p> <p>C4.3- Garantir les conditions de pratique de la progression accompagnée en chute.</p>	<p>progression accompagnée en chute.</p> <p>- un entretien permettant au candidat de justifier ses choix sécuritaires et techniques.</p>	<p>-Utilise des techniques de vol efficaces pour garantir le confort et la sécurité du pratiquant,</p> <p>-Identifie des aptitudes à la poursuite de l'activité de progression accompagnée en chute par le pratiquant.</p> <p>-Mobilise les connaissances réglementaires liées à l'encadrement des activités de progression accompagnée en chute</p> <p>-Prend en compte les règles du cadre de pratique de la progression accompagnée en chute dont les règles spécifiques locales d'usage d'un site particulier</p> <p>-Identifie les éléments météorologiques, aérogologiques au cours de la séance de sauts,</p> <p>-Explique les règles de fonctionnement de la séance,</p> <p>-Explique les règles de l'activité, les contraintes de sécurité, et les risques liés à la pratique de la progression accompagnée en chute,</p> <p>-Fait respecter les normes de sécurité établies,</p> <p>-Mobilise les connaissances</p>
---	--	--	---

			<p>techniques permettant de vérifier la navigabilité du matériel,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostique l'état du matériel et en détecte les éventuelles déficiences, - Choisit le matériel adapté aux pratiquants, - Préviens les comportements à risques, et prend une décision relative à une inaptitude au saut du pratiquant, - Réagit de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident, - Tient compte de son propre niveau de performance du moment pour adapter sa pratique d'encadrement.
--	--	--	--

UC 4 C – MOBILISER LES TECHNIQUES DU SAUT EN TANDEM EN PARACHUTISME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

<p>Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de sauts en tandem</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des conditions météorologiques et de l'aérodynamisme afin d'adapter son activité. - Vérification du montage, assemblage et pliage de la voilure principale et de la mise en service du matériel de sauts utilisé pour le saut en tandem. 	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques du saut en tandem.</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements du saut en tandem.</p> <p>C4.3- Garantir les conditions de</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation professionnelle d'encadrement en sécurité de pratiquants en mobilisant les techniques du saut en tandem. - un entretien permettant au candidat de justifier ses choix sécuritaires et techniques. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prend en charge en sécurité le pratiquant de saut en tandem : au sol, à bord de l'avion, en chute libre et sous voile, - Vérifie son équipement et celui du pratiquant, - Utilise des techniques de vol efficaces pour garantir le confort et la sécurité du pratiquant, - Identifie des aptitudes à la poursuite de l'activité du saut en tandem par le pratiquant,
---	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de l'équipement du pratiquant en saut en tandem. - Information du public sur les conséquences des comportements à risque en saut en tandem. - Explication des consignes en saut en tandem et vérification de leur respect par le pratiquant. - Sensibilisation du public au respect de la réglementation spécifique parachutisme, saut en tandem. 	<p>pratique du saut en tandem.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Mobilise les connaissances réglementaires liées à l'encadrement des activités de saut en tandem, -Prend en compte les règles du cadre de pratique du saut en tandem dont les règles spécifiques locales d'usage d'un site particulier -Identifie les éléments météorologiques, aérologiques au cours de la séance de sauts, -Explique les règles de fonctionnement de la séance, -Explique les règles de l'activité, les contraintes de sécurité, et les risques liés à la pratique du saut en tandem, -Fait respecter les normes de sécurité établies, -Mobilise les connaissances techniques permettant de vérifier la navigabilité du matériel, -Diagnostic l'état du matériel et en détecte les éventuelles déficiences, -Choisit le matériel adapté aux pratiquants, -Prévient les comportements à risques, et prend une décision relative à une inaptitude au saut du pratiquant,
---	------------------------------------	--	---

			<ul style="list-style-type: none">-Réagit de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident,-Tient compte de son propre niveau de performance du moment pour adapter sa pratique d'encadrant.
--	--	--	--